

Centre de crise - besoin d'aide ?

Est-ce que vous ne vous sentez pas en sécurité chez vous ?

Malheureusement il y a beaucoup de femmes, d'hommes et d'enfants qui subissent épisodes de violence et d'assaut chez eux. En Norvège, nous définissons ces cas comme 'violences des relations étroites'. Cela signifie qu'il peut y avoir une personne proche à vous, par exemple un conjoint, un parent, quelqu'un avec qui vous avez un lien de fratrie ou votre propre enfant qui vous expose à violence/assaut.

Ils existent différentes types de violence/assaut :

- **Physique** (coups, coups de pied, tirer par les cheveux, plaquage)
- **Psychologique** (insulter, traiter de tous les noms, contrôle, isolement, menaces)
- **Sexuel** (viol, être forcé à faire du sexe)
- **Matériel** (jeter des objets, casser des objets, casser quelque chose à laquelle vous tenez beaucoup)
- **Financier** (voler votre argent, ne pas vous donner votre propre argent, vous forcer à signer de la documentation financière que vous ne comprenez pas)
- **Mariage forcé** (menacer/forcer quelqu'un à se marier contre son propre vouloir)
- **Mutilation sexuelle féminine** (infibulation féminine)
- **Trafic d'êtres humains** (commercialisation de femmes, d'hommes et d'enfants)

Est-ce que vous cherchez quelqu'un avec qui pouvoir parler ?

Contactez un centre de crise à proximité de chez vous. En Norvège, les femmes, les hommes et les enfants

ont tous le droit de recevoir de l'aide de la part d'un centre de crise quand ils se trouvent menacés ou exposés à des épisodes de violence.

Est-ce que vous venez d'arriver en Norvège ?

En travaillant au centre de crise, nous rencontrons beaucoup de gens provenant d'autres pays et d'autres cultures. **Nous faisons toujours appel à un interprète en cas de besoin.** Nos employés sont formés de façon professionnelle et ils ont des compétences pour assister ceux qui sont exposés à violence. Ils vous diront quels sont vos droits, obligations et options en Norvège.

Nous sommes voués au secret professionnel! Votre histoire est en sécurité avec nous. Nous ne divulguons rien de ce que nous avons discuté avec vous sauf si précédemment concordé ensemble et dans le cadre d'un processus résolutif ayant comme objectif de vous aider dans vos nécessités.

Nous sommes tout de même obligés à signaler aux services sociaux dédiés aux enfants si nous nous apercevons qu'il y a des enfants qui vivent dans des situations familiales inacceptables. De cette manière, les enfants et leurs familles pourront compter sur une aide pour améliorer leurs conditions de vie.

Nous pouvons vous assister pour ce qui suit :

Nous pouvons fournir à vous-mêmes et à vos enfants un endroit sûr dans lequel vivre pour une certaine période de temps ou bien vous pouvez choisir de vivre chez vous et de vous rendre au centre de crise pour parler de votre situation. Au centre de crise vous ren-

contrerez un professionnel qui vous écoutera. Nous pouvons vous aider à contacter un médecin, un avocat, la Police, le NAV, les services sociaux dédiés aux enfants ou autres entités. Nous vous soutiendrons et accompagnerons lors des réunions si vous le souhaitez et si la situation sécurité le permet. Nous pouvons continuer à rester en contact même une fois que vous aurez quitté le centre de crise, en cas de besoin.

Notre rôle est de vous donner le maximum des renseignements, du support et de directives nécessaires à vous aider à retrouver votre chemin pour une vie meilleure sans violence.

